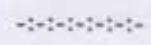


7FR018

FICHE DESCRIPTIVE  
SUR LES ZONES HUMIDES DE RAMSAR



1. Pays : France                      2. Date : Janvier 1997                      3. Numéro de référence :

4. Nom et adresse du compilateur :

DIREN Picardie - 56, rue Jules Barni - 80040 AMIENS CEDEX

5. Nom de la zone humide : Littoral Picard : Baie de Somme

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar :

7. Coordonnées géographiques : longitude O G 80 - latitude SS G 80  
50°14 Nord - 1°33 Est

8. Situation générale : (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)  
Estuaire de la Somme - Région Picardie - 20 km d'Abbeville (80)

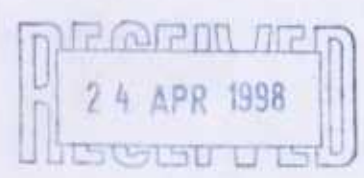
9. Superficie : (hectares) 17,000 ha [superficie précisée par M. Ruzé, Ministère de l'Amenage-  
ment du Territoire et de l'Environnement, 30/1/98  
[ Environ 7000 ha + 8200 ha (zone d'extension) + deuxième zone d'extension  
de 1800 ha ]

10. Type de zone humide : (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7. de Montreux)  
A - E - F

11. Altitude : (moyenne et/ou maximale et minimale)  
Niveau de la mer

12. Description : (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

La Baie de Somme est le plus grand estuaire ayant gardé un caractère naturel (pas d'installation portuaire ni d'industrie) entre la Baie du Mont Saint Michel et des Veys au sud et les Pays-Bas au nord. Elle se compose d'une immense zone sablo-vaseuse et d'une zone herbue couvrant près de 2500 ha. Elle est réputée pour la biodiversité de son avifaune, pour sa fonction de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. Plus de 120 espèces d'oiseaux nichent à proximité immédiate et utilisent la Baie à un moment ou un autre de leur cycle annuel. La Baie de Somme est également connue pour son intérêt phytocoenotique et floristique.



---

**13. Traits physiques :** (par ex. géologie, géomorphologie, origine - naturelle ou artificielle, hydrologie, type de sol, qualité de l'eau, profondeur de l'eau, permanence de l'eau, fluctuations du niveau d'eau, amplitude des marées, bassins versants, régimes d'aval, climat)

Sur près de 72 km<sup>2</sup>, l'estuaire de la Somme constitue le plus vaste complexe estuarien macrotidal (marées de fortes amplitudes) du nord de la France.

Les dernières transgressions postglaciaires (- 12000 ans) associées à une importante sédimentation fluviale et marine sont à l'origine de la formation de la plaine maritime picarde. Ces polders (dénommés Bas-Champs) furent gagnés sur le vaste delta sédimentaire de la Somme, de la Maye et de l'Authie... à la fois par exhaussement naturel mais aussi sous l'action de l'homme qui entreprit dès le XIII<sup>e</sup> siècle, l'édification de renclôtures et les premiers aménagements hydrauliques.

Cet estuaire dit "picard" se caractérise par une dérive dans le temps de l'embouchure vers le nord. Sous l'action de la houle et des courants se forme un "poulier" (flèche d'accumulation des sédiments) auquel s'oppose un "musoir" (zone d'érosion) au nord de l'estuaire. Cette érosion peut être considérée comme historique dans la mesure où l'ancien musoir de la pointe de Saint-Quentin constitue actuellement une zone de dépôt de sédiments : le nouveau phénomène résulte de la stabilisation du massif dunaire et de nombreux endiguements.

Un des intérêts géomorphologiques du site est représenté par l'existence d'un gradient exceptionnel de faciès estuariens, depuis les mégarides (nappes de sables marins instables) situées au sud de la pointe de St-Quentin jusqu'au schorre ("mollière") de l'embouchure de la Maye, en passant par la slikke (vasières et estrans sableux).

---

**14. Caractéristiques écologiques :** (principaux types d'habitats et de végétation)

L'embouchure de la Baie de Somme montre une série de végétations halophiles bien développée depuis la haute slikke jusqu'au schorre moyen. Le seul site de la Réserve Naturelle présente une végétation très diversifiée et de valeur patrimoniale exceptionnelle. La majorité des groupements halophiles des estrans sableux y est représentée, 37 associations ou groupements ont été identifiés dont la plupart sont inscrits dans la Directive Habitats. Citons ici la principale référence bibliographique en la matière : « Etude floristique et phytocénotique des sites littoraux de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme (Mollières de la Maye, Anse Bidard, Banc de l'Ilette et secteurs remarquables du Parc Ornithologique du Marquenterre) : propositions de gestion conservatoire » Septembre 1995, Conservatoire Botanique National de Bailleul / Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde. Sont joints en annexe le tableau de bioévaluation et d'interprétation phytocénotique ainsi que la liste des taxons littoraux les plus remarquables

D'autres présentent ici un développement remarquable ; c'est le cas du *Plantagini-Limonietum*, spectaculaire prairie salée à Lilas de mer (*Limonium vulgare*) dont la récolte est limitée à la cueillette familiale par arrêté préfectoral du 27 juin 1990 sur l'ensemble du littoral picard.

---

**15. Régime foncier et propriété :**

**(a) du site**

Etat (Domaine Public Maritime) + Conservatoire du Littoral + Communal + quelques parcelles privées

**(b) des zones environnantes**

Privé + Communal

---

**16. Mesures de conservation en vigueur :** (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites, pratiques de gestion ; existence et éventuelle mise en œuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

La Réserve Naturelle de 3.000 ha créée par décret ministériel du 21 mars 1994 recouvre totalement la Réserve de Chasse de la Baie de Somme.

Le reste de la Réserve de Chasse située plus au nord est considérée comme Réserve de Chasse de la Baie d'Authie.

Réserve de Chasse du Hable d'Ault.\*

Périmètre de Protection de la Réserve Naturelle de 12 ha par arrêté préfectoral du 26 juillet 1994.

Site inscrit (Baie de Somme + façade littorale nord et sud) depuis le 20 janvier 1975.

Mesures agri-environnementales (Hable d'Ault, Basse Vallée de la Somme et les Bas-Champs de la Baie d'Authie) dont un des objectifs est de sauvegarder les zones d'alimentation des canards hivernants dans la Baie en maintenant les prairies naturelles humides exploitées de façon extensive.

Application de l'article L 146-6

---

**17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :** (par ex. plan de gestion en préparation ; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Classement de site (Marquenterre + Marais du Crotoy + façade littorale Nord + Baie d'Authie) : enquête administrative préalable close depuis le 3 octobre 1995.

Plan de gestion (1995) proposé au CNPN

Classement de site en projet sur la pointe du Hourdel, le Cap Hornu et les renclôtures limitrophes -

Proposition de zone de préemption en Basse Vallée de la Somme (1 200 ha)

---

**18. Modes actuels d'occupation des sols ; principales activités humaines**

**a) sur le site**

- pâturage extensif par des moutons
- chasse (toute la zone en dehors de la Réserve Naturelle)
- exploitation conchylicole
- tourisme (parc ornithologique, plages du Crotoy, de Quend et de Fort-Mahon)
- pêche artisanale
- exploitations de granulats

**b) aux alentours/dans le bassin versant**

- agriculture traditionnelle (élevage) majoritaire en périphérie immédiate

**19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement :** (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques)

• L'ensablement de la Baie de Somme :

L'intérêt écologique et économique de la Baie est dû à l'exceptionnelle productivité de la partie de l'estran (slikke) que recouvre deux fois par jour la marée.

Dans les vastes étendues de sable et de vase vivent de nombreux mollusques, constituant souvent l'essentiel de la biomasse du macrozoobenthos (DESPREZ, 1994), des crustacés et des annélides polychètes qui servent à l'alimentation de l'avifaune migratrice, hivernante et estivante, en particulier aux anatidés, aux limicoles et aux laridés. L'un de ces mollusques, la Coque (*Cerastoderma edule*), représente un intérêt économique pour la population locale, en particulier celle du Crotoy.

Ce milieu tend aujourd'hui à disparaître du fait de l'évolution des mollières. Cette progression serait de 4 à 5 hectares par an selon l'étude de l'évolution géomorphologique du littoral picard réalisée par l'Université de Picardie en septembre 1978.

Une action de désensablement sur l'ensemble de la Baie, après la réalisation d'études permettant de parfaire la connaissance des processus locaux de sédimentation, serait nécessaire.

• La circulation d'engins à moteur (moto-cross, voitures...)

La végétation des dunes initiales est particulièrement sensible à ce type de pratique, notamment pour des espèces végétales remarquables telle que le Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*) voire protégées : le Chou marin à fleurs blanches (*Crambe maritima*) et le Grand Oyat (*Leymus arenarius*) et pour des espèces d'oiseaux (Avocettes et Gravelots à collier interrompu) qui y trouvent des conditions favorables à leur reproduction

• L'eutrophisation de la Baie de Somme

Il est hautement souhaitable que des mesures permettant de freiner ce phénomène soient engagées dans un proche avenir.

• Les explosions de mines

La destruction des engins de guerre en Baie de Somme provoquent des perturbations importantes notamment pour la colonie de phoques veaux-marin et pour les oiseaux. Un site de substitution doit être trouvé prochainement.

**20. Valeurs hydrologiques et physiques :** (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière, etc...)

- fort marnage et hydrodynamisme
- piégeage des sédiments qui conduit à un ensablement de la Baie
- zone de fixation des pollutions conduisant à l'eutrophisation de la Baie de Somme

**21. Valeurs sociales et culturelles :** (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

Véritable joyau du littoral picard, la Baie de Somme est célèbre notamment par ses petits ports de pêche (Le Crotoy, Le Hourdel), par la chasse au gibier d'eau (chasse à la hutte, au hutteau) par la découverte de la nature (parc ornithologique du Marquenterre) et son intérêt scientifique (population du phoque veau-marin, oiseaux...). La tradition naturaliste s'exerce depuis deux siècles : la Baie de Somme a fait l'objet d'écrits et d'études de multiples scientifiques depuis Buffon.

Festival international du film de l'Oise et de la Vie Sauvage de la Baie de Somme organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abbeville (50 à 60.000 entrées en 1995).

**22. Faune remarquable :** (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique ; fournir les données numériques si elles existent)

L'estuaire de la Somme constitue l'une des plus célèbres haltes européennes utilisées lors des flux migratoires par l'avifaune. Située à la confluence des voies de migrations passant par les îles Britanniques, par la Scandinavie et les Pays Bas ainsi que directement par l'Allemagne à partir de la Russie, la Baie de Somme constitue un site primordial de la façade maritime du paléarctique occidental.

Le caractère exceptionnel du site se reflète par la richesse spécifique qui représente 65 % de l'avifaune européenne : 320 espèces aviennes ont pu y être ainsi identifiées sur l'ensemble de la plaine maritime picarde, et à une très forte proportion sur le site même du projet de désignation.

L'ensemble de ce secteur est inventorié comme Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (Z.I.C.O.)

Pour de nombreuses espèces en migration ou en hivernage, on observe sur l'actuelle réserve naturelle des stationnements parfois considérables. Ce site est reconnu en particulier comme ayant une importance internationale pour la sauvegarde du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), actuellement entre 10.000 et 14.700 individus en hivernage ;

Pour les espèces suivantes, les seuils ne sont dépassés qu'exceptionnellement d'après les observations ornithologiques des dernières années :

- l'Oie cendrée (*Anser anser*), entre 2000 et 6000 en migration certaines années ;
- le Canard pilet (*Anas acuta*), régulièrement plus du millier d'oiseaux en migration ou en hivernage ;
- le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), parfois jusque 1.000 oiseaux ;
- le Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*), plus de 1.000 individus lors des migrations d'automne ou de printemps ;
- le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), jusque 540 individus en migration, mais avec des fluctuations interrannuelles ;
- le Chevalier gambette (*Tringa totanus*), 2.000 à 2.500 individus en migration ;
- le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), 6.250 individus en migration (effectif maximum observé à ce jour) ; certaines années, la Baie de Somme est une zone d'escale indispensable pour les oiseaux arrivant directement du Banc d'Arguin en Mauritanie ;

La Baie de Somme présente également un intérêt exceptionnel pour la nidification de l'avifaune, puisque 121 espèces sont régulièrement nicheuses. Le site de la réserve naturelle constitue notamment un lieu de nidification pour des espèces considérées comme rares ou menacées en France. Parmi les plus remarquables, on note :

- le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), un des quatre bastions français pour cet oiseau ;
- le Canard Souchet (*Anas clypeata*), 80 à 90 couples ;
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), 30 à 35 couples ;
- le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*), 1 à 6 couples ;
- le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), en forte régression ;
- l'Avocette (*Recurvirostra avocetta*), 86 à 106 couples selon les années, 38 couples en 1994 ;
- l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), 40 couples ;
- le Busard des roseaux (*Circus cyaneus*), 8 à 10 couples ;
- le Grand Butor (*Botaurus stellaris*), 5 à 10 couples ;
- la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), 1 à 2 couples ;
- la Gorge bleue à miroir (*Luscinia svecica*), plus de 50 couples.

Elle constitue une escale indispensable pour :

- la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : jusqu'à 100 individus en migration post nuptiale.
- L'escale est indispensable pour les jeunes oiseaux nés aux Pays-Bas.

Pour compléter l'intérêt faunistique du site, signalons la présence chez les batraciens d'espèces rares ou menacées en France telles que :

- Le Crapaud des joncs (*Bufo calamita*) ;
- La Rainette arboricole (*Hyla arborea*), populations florissantes sur le site alors que l'espèce est menacée en Europe.
- Le Pelodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), espèce rare en Picardie et vulnérable en France.

La Baie de Somme est un lieu de passage de la truite de mer qui fréquente ainsi la rivière Somme.

Enfin, la Baie de Somme constitue en France le site le plus important pour la colonie de Phoques veau-marin (*Phoca vitulina*). Cette espèce est présente en permanence avec 34 individus en 1996 et 4 naissances.

---

### 23. Flore remarquable : (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

La diversité et l'originalité phytocoenotique de la Baie tiennent également de l'enrichissement en sable des vases et des contacts avec le massif dunaire. Ces herbues hébergent encore quelques espèces rares comme la Salicorne à une fleur (*Salicornia pusilla*) et le Lepture raide (*Parapholis strigosa*). L'Obione à fruit pédonculé (*Halimione pedunculata*) n'a pas été revue récemment en Baie de Somme mais est toujours présente en Baie d'Authie.

Soulignons la présence de *Bostrychia scorpioides*, algue rouge vivant en épiphyte sur l'Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) abondante encore certaines années en Baie de Maye.

A la périphérie, le massif dunaire du Marquenterre est un carrefour d'influences Nord-Atlantique et Méridionale. Les premiers cordons dunaires juxtaposent ainsi des communautés nordiques telles que l'*Elymo-Ammophiletum arenariae*, et des méridionales comme l'*Euphorbio-Agrophyretum junceiformis*.

L'Arroche des sables (*Atriplex laciniata*) et l'Elyme des sables (*Leymus arenarius*) sont les éléments les plus remarquables de ces premières lignes de sable.

Plus en arrière, dunes noires et fourrés dunaires occupent la majeure partie d'un massif dunaire avec quelques traces exceptionnelles dans la région de décalcification marquée par exemple par l'apparition de *Festuca filiformis*.

Une prairie humide littorale, en voie de raréfaction dans tout le Nord de la France, à Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*) et à Calamagrostis commun (*Calamagrostis epigejos*) est encore présente des dépressions dunaires : *Ophioglosso-Calamagrosietum epigeji*.

La flore hygrophile de ces cuvettes sableuses inondables compte plusieurs espèces rares telles que : l'Ophioglosse vulgaire, le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*), la Germandrée scordium (*Teucrium scordium*).

En définitive :

- diversité et originalité phytocoenotique des herbus ;
- complémentarité entre estuaire et massif dunaire au carrefour des influences méridionales et septentrionales ;
- présence d'espèces rares ou exceptionnelles. Parmi les 275 espèces répertoriées en 1995 dans la Réserve Naturelle, plus d'une centaine ont un grand intérêt patrimonial et une vingtaine présentent un caractère exceptionnel pour le nord de la France. Citons tout particulièrement : le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), l'Elyme des sables (*Leymus arenarius*) et le Chou marin à fleurs blanches (*Crambe maritima*).

sont les atouts phytocoenotique et floristique essentiels de ce secteur.

L'ensemble du secteur est retenu sur la liste des sites susceptibles d'être retenus comme d'importance communautaire au titre de la Directive habitats.

---

#### 24. Recherche et équipement scientifiques : (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

Présence de la station Universitaire de Saint-Valéry-sur-Somme qui réalise de nombreuses recherches :

- Fonctionnement et évolution de l'écosystème "Baie de Somme"
- Processus d'eutrophisation et conséquences sur les peuplements benthiques (exemple de la coque) par le GEMEL et l'IFREMER
- Hydrodynamisme et sédimentation par le Laboratoire de sédimentologie et géochimie littorale . Université de Picardie.
- Lancement d'études avec la Réserve Naturelle sur le fonctionnement de la Baie de Somme pour les Oiseaux d'eau (capacité d'accueil, dérangements,...).

---

#### 25. Education et information : (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

Existence du parc ornithologique du Marquenterre qui constitue une zone d'accueil très importante (+ de 100.000 personnes) pour les touristes et scolaires.

Stages universitaires à la Station de Saint-Valéry-sur-Somme au niveau européen.

---

**26. Récréation et tourisme :** (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme ; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

A relier au paragraphe 21

- Intérêt pour la découverte de la nature et la chasse au gibier d'eau
- Intérêt paysager
- Intérêt récréatif : « Rallye de la Baie des Phoques », course de kayak, 300 concurrents en 1995,

1/an

---

**27. Organisme de gestion :** (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI)  
1, place de l'Amiral Courbet - 80100 ABBEVILLE  
gestionnaire de la Réserve Naturelle par une convention de gestion avec le préfet  
et gestionnaire de tous les terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres dans  
le département de la Somme.

Associations de chasse locales

---

**28. Juridiction :** (territoriale - c'est-à-dire Etat ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, etc)

Etat : domaine public maritime

---

**29. Références bibliographiques :** (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

- De très nombreuses études scientifiques (cf. annexe 1)

---

**30. Raisons de l'inscription :** (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

C'est le plus vaste complexe estuarien du Nord de la France (1 - a - b)

Intérêt pour l'avifaune - voir le paragraphe 22 (3 - b - c)

Ensemble significatif d'espèces rares à très rares (320 espèces d'oiseaux, population de Phoques veau-marin) intérêt botanique (2 - a - b - c - d)

---

**31. Carte du site** (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1/25.000 ou de 1/50.000)

1/50.000e et 1/100 000e

---